



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** **31 janvier 2022 à 19h30**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale adjointe – greffe de la municipalité de Val-des-Lacs :

QU'une séance extraordinaire a été convoquée et qu'elle sera tenue en direct via la plateforme Zoom, le **lundi 31 janvier 2022 à 19h30**. Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue du maire

Constatation de la réception de la convocation de la séance extraordinaire

Tenue de la séance via Zoom

Enregistrement de la séance

Adoption de l'ordre du jour

1. Avis de motion pour le règlement de taxation et de compensation 2022
2. Présentation du règlement no 453-22-01 de taxation et de compensation pour l'année 2022
3. Appui à la coopérative alimentaire le St-Agricole pour le programme Fonds régions et ruralité – volet 2 auprès de la MRC des Laurentides
4. Appui à la coopérative alimentaire le St-Agricole pour le programme Fonds régions et ruralité - volet 4 auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec
5. Approbation de la reddition de compte des Projets particuliers d'amélioration du Programme d'aide à la voirie locale pour circonscription électorale (PPA-CE) pour 2021

Période de questions

Levée de l'assemblée

Val-des-Lacs, ce 26 janvier 2022

Caroline Champoux

Directrice générale adjointe - greffe